



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 200.

M^{me} MITCHELSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 200 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} MITCHELSON, M. le *ministre* MACKINTOSH, M^{me} TAILLIEU, MM. MARTINDALE et BRIESE, M. le *ministre* RONDEAU ainsi que M^{me} ROWAT interviennent. M^{me} la *ministre* HOWARD exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader adjoint de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur l'état chaotique du système de protection de l'enfance sera examinée le jeudi 9 décembre 2010.

M^{me} DRIEDGER présente la proposition suivante :

Proposition n° 2 : Sclérose en plaques et insuffisance veineuse céphalorachidienne chronique

Attendu :

qu'environ 3 000 Manitobains et Manitobaines sont atteints de la sclérose en plaques (SP), faisant du Manitoba un des endroits où le taux de SP est le plus élevé au monde;

qu'en 2009, le D^r Paolo Zamboni, d'Italie, a publié une étude établissant un lien entre la SP et l'insuffisance veineuse céphalorachidienne chronique (IVCC), affection marquée par le blocage des veines;

que des études préliminaires indiquent que de nombreux symptômes de la maladie peuvent être soulagés à l'aide d'un traitement par angioplastie, technique chirurgicale connue sous le nom de procédure de libération;

que nombre de Manitobains et de Manitobaines ont subi la procédure de libération dans d'autres pays et qu'ils ont indiqué que cette dernière avait été une réussite, donnant ainsi beaucoup d'espoir à ceux et à celles qui sont atteints de la SP;

que le récent décès tragique d'une personne atteinte de la SP ayant subi la procédure dans un autre pays souligne la nécessité de procéder à des essais cliniques et à de la recherche afin d'en évaluer l'innocuité et l'efficacité;

que le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a réservé du financement dans le but d'effectuer une étude par observation des malades qui ont subi la procédure;

que le gouvernement de la Saskatchewan a investi cinq millions de dollars dans des essais cliniques portant sur la procédure de libération et qu'il a commencé à élaborer un essai clinique dans la province;

que le gouvernement de la Saskatchewan a invité d'autres provinces à se joindre à lui pour élaborer des essais cliniques et que le gouvernement du Manitoba a jusqu'à présent refusé;

que le ministre de la Santé a annoncé vouloir attendre que des essais cliniques pancanadiens aient lieu plutôt que de procéder à de la recherche ici au Manitoba, malgré le fait que de nombreux Manitobains et Manitobaines seraient prêts à participer à un essai clinique;

que le taux de SP qui y prévaut est tel que plutôt que d'accuser un retard face aux autres provinces, le Manitoba devrait être chef de file en matière de recherche sur l'IVCC et la procédure de libération,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à envisager de faire de la province un leader en recherche sur l'IVCC et de procéder à des essais cliniques le plus tôt possible.

Il s'élève un débat.

M^{me} DRIEDGER, M^{me} la ministre OSWALD, M. BOROTSIK, M. le ministre CHOMIAK, M^{me} MITCHELSON, M. le ministre STRUTHERS et M^{me} STEFANSON interviennent. M. le ministre SWAN exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} la ministre OSWALD propose la première lecture du projet de loi 14 — *Loi modifiant la Loi sur l'aide à l'achat de médicaments sur ordonnance (contrôle de certains médicaments couverts et modifications diverses)/The Prescription Drugs Cost Assistance Amendment Act (Prescription Drug Monitoring and Miscellaneous Amendments)* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter la ministre de la Santé à envisager de faire de la province un leader en matière de recherche sur l'insuffisance veineuse céphalorachidienne chronique (IVCC) et de procéder à des essais cliniques le plus tôt possible. (C. Walker, J. Gerbasi, I. Kuziw et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Justice envisage de collaborer avec la GRC, le gouvernement fédéral et les collectivités afin de mettre en œuvre des stratégies visant à répondre aux défis liés à la prestation de services dans les régions rurales du Manitoba, notamment la possibilité d'affecter des unités d'intervention aux régions touchées par une recrudescence des actes criminels et de collaborer avec les intervenants en vue de déterminer si les territoires actuels des détachements de la GRC permettent d'assurer un service rapide et efficace. (D. Turko, C. Marr, A. Moar et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Justice envisage d'assurer le suivi et l'application stricts des ordonnances du tribunal visant des voleurs de véhicules et d'assurer que toute contravention à celles-ci soit rapportée à la police et fasse l'objet d'une poursuite en justice. (B. Woods, O. Shadlock, L. McGimpsey et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin de permettre à Hydro-Manitoba d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'assurer un système d'électricité plus fiable et moins coûteux. (A. Morrison, M. Morrison, M. Detimmerman et autres)

M. FAURSCHOU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin de permettre à Hydro-Manitoba d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'assurer un système d'électricité plus fiable et moins coûteux. (C. Morris, W. MacDonald, B. Dawson et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports envisage d'entreprendre un processus de consultation publique auprès des résidents de Springfield afin de présenter et d'expliquer les plans envisagées en vue des travaux de modification de l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 15 et de la route n° 206, qu'il envisage de tenir un événement portes ouvertes permettant aux citoyens de Dugald de consulter les plans afférents au terre-plein projeté et qu'il reconnaisse la valeur des entreprises touchées par les changements proposés ainsi que de la vie et du bien-être des citoyens manitobains, notamment des élèves et des personnes âgées. (E. Yakubicka, D. Ethier, E. Prokopchuk et autres)

M. le *ministre* SWAN dépose une copie des *Règlements du Manitoba* 185/2009 à 152/2010 enregistrés en application de la *Loi sur les textes réglementaires*.

(Document parlementaire n° 11)

M^{me} la *ministre* WOWCHUK dépose le rapport sur les cautionnements professionnels prévu à l'article 20 de la *Loi sur les officiers public* daté du 2 décembre 2010.

(Document parlementaire n° 12)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. PEDERSEN, M^{me} SELBY, M. EICHLER, M^{me} la *ministre* ALLAN et M. DEWAR font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SWAN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 12 — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Highway Traffic Amendment and Drivers and Vehicles Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. GOERTZEN, M. le *ministre* STRUTHERS, M^{me} SELBY, M. le *ministre* CHOMIAK et M^{me} BLADY interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée convient de procéder, l'après-midi du 9 décembre, à l'étape de l'approbation et de la troisième lecture des projets de loi 2, 7 et 12 si le Comité permanent de la justice en fait rapport à l'Assemblée le mercredi 8 décembre.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* LEMIEUX voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. BRIESE et M^{me} la *ministre* HOWARD interviennent. M. le *ministre* CHOMIAK exerce son droit de parole jusqu'à 16 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. le *premier ministre* SELINGER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu Edward Charles MANDRAKE, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *premier ministre* SELINGER, MM. GERRARD et MCFADYEN, MM. les *ministres* RONDEAU et ASHTON ainsi que M^{me} DRIEDGER interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

M^{me} DRIEDGER présente la question écrite (n^o 25) qui suit :

25. La ministre de la Santé peut-elle nous indiquer le nombre de chirurgies qui ont été annulées ou qui n'ont pu être planifiées au cours des quatre derniers mois en raison du manque récent de lits de soins intensifs et de lits en foyer de soins personnels?

La séance est levée à 16 h 30, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

George Hickes